

LE SITE DES PALUS DU MORON

Le site des palus du Moron, d'une surface de 92 hectares est une **zone humide** abritant de nombreuses espèces végétales et animales. C'est un site classé **Espace Naturel Sensible** dont la protection de son patrimoine naturel est indispensable. En effet, les zones humides sont en voie de **disparition avancée** (urbanisation, intensification des pratiques agricoles, drainage...) et doivent absolument être préservées car elles abritent plus de 50% des espèces animales et plus de 30% d'espèces végétales françaises.

Par sa richesse en habitats naturels, espèces végétales et animales, le site fait l'objet d'une proposition en **site Natura 2000** (réseau européen de protection du patrimoine naturel) et en **ZNIEFF** de type 1 (zone naturelle d'intérêt environnemental faunistique et floristique). Dès l'adoption de ce classement, ceci permettra de gérer ces zones de façon durable et de maintenir les espèces dans leurs conditions écologiques optimales.

Espèces végétales

Au site naturel du Moron, nous pouvons trouver des espèces végétales protégées, de par leur rareté sur le territoire français, comme :

- ◆ La nivéole d'été (*Leucojum aestivatum*) → protection nationale
- ◆ La renoncule à feuilles d'Ophioglosse (*Ranunculus ophioglossus*) → protection nationale
- ◆ Le frêne à feuilles étroites (*Fraxinus oxyphylla*) → protection régionale
- ◆ Le pigamon jaune (*Thalictrum flavum*) → protection régionale



Le Pigamon jaune et la Nivéole d'été

D'autres espèces plus ubiquistes sont très présentes sur le site comme :

- ◆ l'Iris (*Iris pseudacorus*) qui est une plante qui aime les sols engorgés temporairement,



- ◆ différentes espèces de saules,
- ◆ des frênes,
- ◆ des aulnes et
- ◆ une plante typique des zones humides : le carex ou laîche (*Carex sp.*), qui se reconnaît à leur tige triangulaire et elles poussent souvent en mottes. Ces espèces, appelées « **bauge** » localement, sont très représentatives du site du Moron, puisqu'elles constituaient la seule production agricole des zones de marais. Les paysans fauchaient les prairies en août et ramenaient la bauge qui constituait la litière pour leur bétail. Mais petit à petit, les troupeaux se firent de plus en plus rares et la bauge ne fut plus fauchée, c'est pourquoi on assiste à un abandon avancé des terres riveraines au Moron.

Espèces animales

Le site est un refuge potentiel pour les espèces protégées que sont la Loutre (*Lutra lutra*) et le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*). Cependant aucun individu n'a jamais été vu sur le site.

Les oiseaux

41 espèces ont été entendues sur le site. La plupart sont de type forestier et seulement 5 espèces sont typiques des zones humides.

On peut y entendre :

- ◆ Des pics épeiche
- ◆ Pic vert
- ◆ Héron cendré
- ◆ Huppe faciès
- ◆ Fauvette
- ◆ Rousserolle effarvatte
- ◆ Rossignol familier...

Les papillons

Le site à aussi la particularité d'accueillir de nombreux papillons dont une espèce très rare : le cuivré des marais (*Thersamolycaena dispar*).



Reptiles et amphibiens

Une espèce de lézard et une espèce de serpent peuvent être observées sur le site : le lézard des murailles et la couleuvre verte et jaune. On trouve aussi le crapaud commun et la grenouille agile.

Espèces invasives

Néanmoins on peut aussi ajouter que comme sur la plupart des sites naturels actuels, on note la présence d'espèces invasives comme :

- ◆ L'écrevisse de Louisiane
- ◆ La Jussie
- ◆ L'érable negundo



*Le site des palus du Moron est certes agréable à la promenade mais il souffre d'une **décroissance de sa biodiversité** qui devient de plus en plus préoccupante. Des actions et programmes sont mis en œuvre par la Commune. Ils visent à restaurer le site et à lui redonner ses plus grands atouts en termes de biodiversité végétale et animale.*